



Montréal, le 15 mai 2015

**Par courrier électronique**

M<sup>c</sup> Pierre D. Grenier  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie, 39<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4M7

**Objet : Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité et l'approbation des registres identifiant les entités et les installations visées par les normes et le guide des sanctions  
Dossier de la Régie : R-3699-2009, Phase 2**

---

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n<sup>o</sup> 1 que la Régie de l'énergie adresse à Rio Tinto Alcan inc. (RTA) dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Conformément à la lettre de la Régie de l'énergie transmise à tous les participants le 31 mars 2015, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées au plus tard **le 22 mai 2015 à midi**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.

c. c. Tous les participants